

Il y a un moment, j'ai parlé de notre participation constructive au mécanisme de la CEAP. Nous appuyons aussi sans réserve la mise en place de structures sous-régionales appropriées afin de répondre à des besoins plus spécifiques, dans la mesure où elles sont compatibles avec le GATT.

Ce concept du «régionalisme ouvert» est précisément ce qui sous-tend l'Accord canado-américain de libre-échange (ALE) et notre participation aux négociations en vue d'un accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Nous croyons comprendre que l'accord de libre-échange envisagé entre les pays de l'ANASE procède de la même approche. À notre avis, ces initiatives peuvent renforcer l'adhésion aux principes de libre-échange sur lesquels prendrait appui une culture commerciale axée sur le Pacifique.

Dans cette perspective, le Canada accueille favorablement l'engagement pris par les leaders de l'ANASE de renforcer la coopération économique et la libéralisation du commerce dans la région. Ce nouvel effort qui vise à réduire les obstacles au commerce entre les pays de l'ANASE est, à notre avis, un facteur positif qui devrait à terme améliorer le développement économique au sein de l'ANASE et faire pièce aux forces protectionnistes.

Nous considérons que nos propres efforts pour créer une zone nord-américaine de libre-échange renforcent notre approche du système commercial multilatéral et les enjeux que nous y avons. Ce sont des initiatives parallèles qui ont le même objectif central : accroître les débouchés en matière de commerce et d'investissements en libéralisant les échanges.

Je sais que nos partenaires de l'Asie et du Pacifique éprouvent certaines craintes qu'un accord de libre-échange nord-américain puisse déboucher sur la formation d'un bloc commercial nord-américain qui leur ferme ses portes. Comme mes collègues des États-Unis et du Mexique et moi-même l'avons dit à diverses reprises, nous ne cherchons daucune façon à créer un bloc «exclusiviste», pas plus que nous cherchons à créer de nouveaux obstacles commerciaux à nos échanges avec nos autres partenaires.

Les négociations de l'ALENA visent à mettre en place des règles qui créent un environnement plus prévisible et plus efficace dans lequel gérer les échanges et les investissements en Amérique du Nord. Tout accord sera entièrement conforme au GATT et contribuera à renforcer le concept d'une culture commerciale axée sur le Pacifique en ouvrant davantage nos économies à la concurrence étrangère et en donnant une assise plus solide aux principes du libre commerce dans nos secteurs privés. En créant un marché intégré d'environ 360 millions de personnes ainsi qu'en rationalisant la production et en augmentant les revenus, l'ALENA stimulera sensiblement les investissements et les échanges à l'échelle de la communauté mondiale.